Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 6 (2004)

Heft: 5

Artikel: Jouer plutôt qu'arbitre

Autor: Lehmann, Anton

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995419

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Joueur plu qu'arbitre

L'intégration ne se décrète pas, elle se conquiert jour après jour, à l'école, au sein du club ou dans d'autres domaines du sport. Il est toutefois possible d'esquisser des structures favorisant des rencontres positives et durables. Anton Lehmann





Education physique à l'école

Protection et développement

Les cours d'éducation physique dispensés dans le cadre de l'école constituent un champ d'apprentissage important pour les enfants et les adolescents, qu'ils soient autochtones ou étrangers. Dans un tel cadre protecteur, cet enseignement permet aux jeunes d'accumuler un certain nombre d'expériences, de découvrir leur corps et des sensations nouvelles, et enfin d'apprendre à gérer de façon constructive de nouvelles situations. A ce stade, la priorité de l'enseignement est de leur faire vivre des moments qui les valorisent et leur inculquent l'esprit de groupe. On ne dira jamais assez les mérites des enseignants qui réussissent à transmettre aux jeunes les valeurs éducatives du sport et du jeu, une contribution très précieuse du point de vue culturel et interculturel.

• Les classes d'intégration ouvertes dans toutes les grandes villes aux enfants et aux adolescents étrangers qui vivent depuis peu dans notre pays ont un rôle très important à jouer. Le sport y est un moyen d'apprendre la langue et de s'intégrer socialement. Il est important que les parents soient eux aussi impliqués

dans ce processus, car ils ont souvent plus de difficultés linguistiques que leurs enfants et connaissent très mal notre mode de vie (voir article en page 24).

- La participation des filles étrangères aux cours de sport mérite une attention particulière. Dans notre système scolaire, qui prône la mixité (par exemple lors des leçons de natation), il faut agir avec la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de confronter brutalement des filles musulmanes à ce genre d'expériences. Il est indispensable de chercher le dialogue avec les parents, tout en espérant que cette problématique ne soit pas, comme dans les pays voisins, paralysée par les considérations juridiques.
- De nombreux maîtres de sport et professeurs de danse intègrent dans leur enseignement des jeux et des danses du monde entier. Cela constitue une véritable approche interculturelle de la pédagogie qui permet de mieux se comprendre. Les jeunes étrangers peuvent ainsi présenter certains aspects de leur culture, ce qui contribue à préserver leur identité.
- Le contact avec des écoles partenaires en Suisse et à l'étranger vise à stimuler les échanges culturels et sportifs, tant pour les enseignants que pour les élèves.

Sport associatif et fédérations sportives

La balle dans le camp des dirigeants

Dans certaines disciplines comme le football et les sports de combat, de plus en plus prisées par les filles, la proportion de jeunes étrangers est importante. Cette présence témoigne déjà d'une belle ouverture d'esprit de la part des clubs, attitude qui, dans la plupart des cas, leur profite également, ne serait-ce qu'au niveau des effectifs. Les clubs nouent des contacts, abolissent des barrières et effectuent un travail social à travers le sport. La réussite de l'intégration dépend dans une large mesure des dirigeants, des entraîneurs et des responsables de la communication chargés d'entretenir les contacts. L'idéal serait que les clubs nomment à ces postes des étrangers déjà intégrés.

Là encore, il est indispensable d'associer les parents des jeunes immigrants au processus d'intégration, à l'image de ce qui se fait à l'école. A dire Vrai, on constate que les clubs rechignent un peu à le faire: ils laissent ainsi échapper une occasion rêvée de transmettre une approche du sport ne se résumant pas à vaincre à tout prix.

- On peut déplorer le fait qu'une très petite minorité de parents étrangers officient comme entraîneurs ou comme dirigeants dans les clubs et que même les étrangers de la deuxième génération s'y font plutôt rares.
- Il convient par ailleurs de saluer les efforts spécifiques entrepris pour promouvoir le sport de masse

féminin. Les traditions familiales, les barrières religieuses et, souvent, l'absence de toute structure dans les pays d'origine sont autant d'obstacles et de préjugés freinant l'accès des filles et des femmes étrangères au sport.

- Autre sujet très controversé, le nombre de clubs de football émanant de communautés étrangères. S'agit-il d'une forme perfectionnée de «ghettoïsation» ou bien leur présence renforce-t-elle véritablement la santé psychique des migrants qui ont ainsi l'impression de se réapproprier un pan de leur patrie? Les dirigeants et les entraîneurs engagés dans ces clubs doivent relever de nombreux défis et, le plus souvent, se tirent très bien d'affaire.
- L'attitude des instances faîtières joue également un rôle primordial dans les questions d'intégration. En faisant preuve d'ouverture, elles donnent des impulsions très favorables pour le recrutement de nouveaux membres. Et lorsqu'elles vont plus loin et n'hésitent pas à nommer des immigrés à des fonctions importantes, elles favorisent l'intégration sociale des sportifs étrangers.

A plein gaz!



Le gaz naturel collabore avec les secteurs espoirs, sport de masse et sport de compétition de l'athlétisme suisse.

Pour que les jeunes puissent s'en donner à cœur joie été comme hiver, le gaz naturel soutient l'Athletic Cup et la Kids Cup.

www.gaz-naturel.ch gaz naturel

Eclairages

Sport d'élite

Modèles et ambassadeurs

Les sportifs d'origine étrangère ayant réussi à se hisser parmi l'élite de certaines disciplines sont idéalement placés pour mieux faire comprendre les cultures étrangères. Le processus de socialisation qu'ils vivent dans et à travers le sport n'est pas toujours linéaire; cependant, ce dernier joue souvent le rôle de catalyseur pour leur développement.

- Il s'agit aussi d'exploiter le rayonnement des sportifs de pointe étrangers pour faire passer de façon ciblée des messages intégrateurs et antiracistes; en tant que leaders d'opinion, ces personnalités contribuent à démanteler les préjugés. Certaines prises de position claires ont par exemple permis de stigmatiser les dérapages de sympathisants de l'extrêmedroite et les slogans xénophobes.
- Nous avons choisi deux sportifs de couleur pour illustrer ces propos, Cédric El Idrissi et Sergei Aschwanden. Tous deux sont parfaitement conscients de leur rôle de modèle et prêts à assumer leurs responsabilités. L'athlète Cédric El Idrissi conseille aux jeunes de préserver leur identité culturelle tout en essayant de s'intégrer le plus rapidement possible et le mieux possible. De son côté, le judoka Sergei Aschwanden est convaincu qu'une part de sa force physique vient de ses origines kenyane et suisse; l'attitude de ses parents et la pratique de son sport lui ont appris à réagir avec sérénité aux provocations. Il attache beaucoup

- d'importance à l'aspect réglementé de son sport, de même qu'au rituel et aux règles de comportement qui mettent en exergue le respect de l'adversaire. Il est par ailleurs persuadé qu'il existe de meilleurs arguments que les poings pour vaincre les préjugés.
- Être un modèle n'est pas toujours facile pour un sportif d'élite, comme le montrent les exemples récents de deux célèbres footballeurs suisses d'origine étrangère, dont l'image, en tout cas médiatique, vient de se ternir. Le premier, Ricardo Cabanas, a sérieusement entamé son capital de sympathie en se faisant inutilement expulser lors du match contre la Russie comptant pour la qualification à l'EURO 2004. Le deuxième, Blaise N'Kufo, jugeant qu'il était injustement laissé sur le banc des remplaçants en raison du racisme latent de son coach, a quitté un stage d'entraînement sans crier gare. Il était pourtant présenté lors de l'Expo 02 comme un exemple d'intégration réussie.
- Les joueurs étrangers engagés dans les ligues les plus élevées, en particulier les jeunes footballeurs africains, doivent être traités avec attention et respect. Il est difficile de se débarrasser de l'impression désagréable que ces joueurs sont achetés à bas prix et mal payés, dans l'espoir d'être revendus beaucoup plus cher s'ils parviennent à percer. Et ce, même après que la FIFA a fixé l'âge minimum de 16 ans pour être transféré.

Autres formes d'activité

Elargir le champ d'investigation

On peut se demander si le potentiel antiraciste et intégrateur du sport peut être exploité dans des secteurs et des disciplines sortant du cadre organisé du sport tel que nous venons de l'esquisser. En Suisse, le sport se pratique également en dehors des structures établies, en famille, avec des amis, dans l'entreprise, dans les centres sportifs à vocation commerciale, dans les institutions de prise en charge stationnaire (centres de réfugiés et de requérants d'asile, maisons de jeunes, centres éducatifs, cliniques psychiatriques, établissements pénitentiaires, centres de réinsertion pour toxicomanes, etc.).

- De nombreux centres pour jeunes se montrent particulièrement inspirés pour inventer et développer de nouvelles formes de jeu et de danse. La participation des jeunes d'origine étrangère à ces activités est variable: ils sont plutôt sur-représentés dans la danse et dans les sports de rue (par exemple streetball, hiphop, capoeira) et sous-représentés dans les sports d'hiver.
- Des projets sportifs (par exemple des tournois de basketball de nuit) sont organisés, le plus souvent par

les autorités municipales, communales ou cantonales. Ces dernières font appel à des spécialistes «recrutés» dans les hautes écoles spécialisées, dans le travail social et dans les instituts de formation des maîtres de sport.

- On assiste à la création de communautés d'intérêts cherchant à intégrer les jeunes étrangers. Celles-ci essaient de nouer des liens entre les responsables des maisons de jeunes, des centres de loisirs, des paroisses, des offices de promotion et de prévention de la santé, etc.
- Pour l'heure, une coopération systématique avec les nombreuses organisations regroupant des étrangers (par exemple les centres religieux tels que les mosquées) fait largement défaut, alors qu'elle pourrait faciliter notamment l'intégration des femmes et optimiser l'offre de perfectionnement et de formation continue à l'intention des dirigeants et des entraîneurs.

Bibliographie:

- Lehmann, A.; Schaub Reisle, M.: Le sport et ses plusvalues. Stratégies d'action préventive et de promotion de la santé, Macolin, 2003.
- Lehmann, A.: La contribution du sport à la lutte contre le racisme. In: TANGRAM no 15, Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme. avril 2004.